

UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

# ECLAIRAGE PUBLIC

GESTION ÉCONOME DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À HOLTZHEIM

## ACTEUR DU PROJET

Ville de Holtzheim

## DESCRIPTION DE L'ACTION

La commune de Holtzheim a procédé au démontage d'une ampoule sur deux ou trois dans les candélabres de certaines rues. Un test de kits d'éclairage à LED a été initié mais s'est avéré non concluant. La municipalité a décidé d'éteindre totalement en cours de nuit, les 647 lampadaires à compter de juillet 2015. Cette démarche a fait l'objet d'un questionnaire auprès des citoyens-nes. Près de 23% de la population y a répondu en validant et encourageant la démarche. Depuis l'automne 2015, cette extinction est pérennisée assurant ainsi une économie d'énergie significative sur les factures d'électricité.

## RÉSULTATS ET IMPACTS

Pour la réalisation de cette action, la commune de Holtzheim a investi dans l'acquisition d'horloges astronomiques auprès d'une entreprise locale (Société Disimpex).

La réduction du nombre de points lumineux et l'extinction totale permettent de réaliser près de 12 000 € d'économies par an, soit environ 46% de la consommation d'électricité. Le temps de retour de cette action est donc de 6 mois.

Elle permet de sensibiliser la population aux économies d'énergie. Le sentiment d'insécurité et l'inquiétude de certains habitants-es en début d'expérimentation n'ont pas perduré. Aucun accident ou acte de vandalisme n'est associé à l'extinction de l'éclairage public.

## CALENDRIER

- 2014 : réduction du nombre d'ampoules par lampadaire
- Juillet – octobre 2015 : expérimentation de l'extinction totale de l'éclairage public de 1h à 5h sauf les week-ends
- Octobre 2015 : signature de la charte de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne
- Octobre 2015 : retour enquête de satisfaction sur l'extinction de l'éclairage public
- Depuis l'automne 2015 : décision de pérenniser l'extinction de l'éclairage public. Mise en place de deux périodes annuelles de 0h à 5h d'octobre à mai et de 1h à 5h de mai à octobre
- Février 2016 : distinction par l'obtention d'une étoile « Village étoilé » pour l'extinction de l'éclairage public

## COÛT

Investissement : 6 000 € TTC

## CONTACT

Mairie de Holtzheim  
☎ 03 88 78 05 84  
mairie@holtzheim.alsace

©EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

## CONTEXTE



La Ville de Holtzheim, 3 500 habitants-es, est depuis quelques années investie dans le domaine du développement durable par la mise en œuvre et le soutien d'actions sur son ban communal. Holtzheim s'est vu décerner début 2016 une étoile par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel

et de l'Environnement Nocturne qui récompense des communes engagées dans la lutte contre la pollution lumineuse. Holtzheim est la 2<sup>e</sup> commune de l'Eurométropole après Mundolsheim à être distinguée.